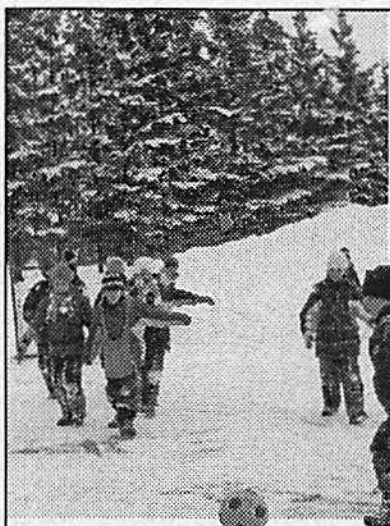
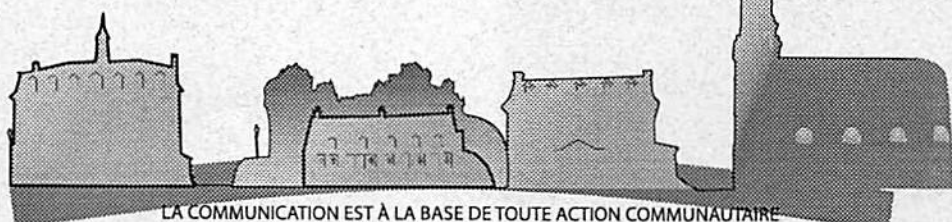




FIN DE SAISON À LA FRANCOLIÈRE

p. 11

L'ÉCHO
DE SAINT-FRANÇOIS



LA COMMUNICATION EST À LA BASE DE TOUTE ACTION COMMUNAUTAIRE

Vol. 13 n° 5 avril 2005

On ne s'ennuie pas au foyer!

p. 3

SUCRÉ DE BON TEMPS



photo: Fabienne Blais

CASSY A
2 ANS
p. 10



avril

2005



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

C.P. 128
Saint-François (Québec) — GOR 3A0
Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde 259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Fabienne Blais • La Francolière

Traitement numérique: Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

Journal réalisé bénévolement St-François... communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	12,00\$	100,00\$
1/4 page	18,00\$	150,00\$
1/2 page	35,00\$	300,00\$
1 page	60,00\$	500,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	4,00\$	35,00\$
GRATUIT POUR TOUTS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité	259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2003



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



SOMMAIRE

Les personnes âgées	4
Investissement à l'Hôtel-Dieu	5
La vigilance est de mise	6
Vérifiez vos avertisseurs	7
Brunch des pompiers	7
Les semenciers au rendez-vous	8
L'Éducation des adultes	9
Votre Caisse Desjardins... ..	9
Une deuxième bougie pour Cassy	10
La Francolière	11
Cours d'informatique.....	11
AGA des Loisirs.....	11
Inscription Soccer.....	12
Les Fermières	13
La recette des Fermières	13
Activités du club V.T.T.	13
Les Mercuriades	14
Nouveaux résidents accueillis dans Montmagny.....	16
Communauté chrétienne en action	17
La psychoéducation?	18
Les Débrouillards	26
Pensée positive	27
Cassy, la bédé	27
Au fil des jours	28
L'Écho municipal	10 pages

Des gens heureux de vivre en H.L.M.

Au Pavillon Pelletier (H.L.M.) situé au 11, 3^e rue, sous la direction de monsieur Clermont Rousseau, les locataires témoignent de la bonne entente et de l'harmonie qui y règnent. Toutes les fêtes y sont soulignées. Mme Lise Leblanc, représentante des locataires, soumet les projets et c'est avec joie que les locataires se joignent à elle pour faire un décor agréable et haut en couleur.

Pour souligner la fête de Pâques, une centaine de lapins ont été disposés sur les deux étages, Willie lui n'est pas en papier mais bien vivant, il est l'ami de tout le monde, il s'est même prêté à une séance de photos de circonstance.

Le Pavillon Pelletier est un endroit propre, bien tenu où il fait bon vivre. Nous profitons de l'occasion pour dire merci à notre directeur, monsieur Clermont Rousseau, pour son écoute à nos besoins, sa compréhension et son encouragement.



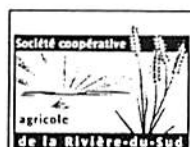
Des locataires heureux
Lise Leblanc, représentante

Le temps des sucres

C'est le temps d'aller se sucrer le bec avec l'Âge d'Or de Saint-François à la cabane à sucre chez M. Lessard, chemin de la Grande Grillade à St-Henri, le 20 avril 2005, pour le dîner. 7,00\$ pour les membres. On s'y rend en automobile et en faisant du co-voiturage avec d'autres membres.

Réservations avant le 17 avril au téléphone suivant : 259-7866 ou 259-2433.

Bienvenue à tous!



S.C.A RIVIÈRE-DU-SUD



Oubliez pas la
Porte Ouverte
au mois d'avril !

Les travaux aux champs s'en viennent à grand pas, venez faire vos achats.

Venez consulter nos représentants :



Steve Essiembre
Dominique Buteau
Sébastien Moffet

(418) 259-7715



Quoi faire pour minimiser la vulnérabilité des personnes âgées

L'une des priorités des policiers de la Sûreté du Québec est de minimiser la vulnérabilité de la population âgée à risque lors d'une situation potentiellement dangereuse. Pour ce faire, la meilleure chose, c'est la prévention en situation normale.



Lors d'un sinistre ou d'un désastre naturel, voici ce qu'il faut faire:

- * placez des lampes de poche fonctionnelles à des endroits stratégiques de votre domicile;
- * préparez-vous une trousse d'urgence contenant : un briquet, des chandelles, des piles, des aliments non périssables et des brûleurs;
- * si on vous avise qu'une panne électrique durera plus de 24 heures, il est préférable de vous faire héberger chez des parents ou amis;
- * en cas d'évacuation vous devez collaborer rapidement avec les autorités.

POLICE : _____

POMPIERS : _____

MUNICIPALITÉ : _____

C.L.S.C.: _____

PARENT (nom): _____

VOISIN (nom): _____

MÉDECIN (nom) : _____

Pour votre sécurité, ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone suivants:



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Un investissement majeur de 17,9 millions de dollars à l'Hôtel-Dieu de Montmagny

L'Hôtel-Dieu de Montmagny sera l'objet d'importants travaux d'agrandissement et de réaménagement, dont les coûts de 17,9 millions de dollars seront entièrement assumés par le gouvernement du Québec. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, et le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin.

«Ce projet d'envergure prévoit le réaménagement et l'agrandissement de l'aile logeant, au rez-de-chaussée, l'urgence, les cliniques externes et les services de radiologie et, à l'étage, le bloc opératoire, la chirurgie d'un jour et les laboratoires. On pourra ainsi compléter les aménagements existants et relocaliser les soins intensifs et la médecine de jour. En particulier, la capacité de l'urgence augmentera de façon importante, puisque le nombre de civières passera de huit à douze, incluant deux civières dites de choc, destinées aux cas les plus instables. Naturellement, ces améliorations vont renforcer la couverture de soins d'urgence dans le bassin de desserte de l'Hôtel-Dieu, tout en réduisant la pression qui s'exerce sur l'équipe de l'urgence, et par ricochet, sur tout l'hôpital. Ce dernier objectif sera aussi favorisé par le travail en réseau et par l'intégration



Dans l'ordre habituel: M. Marc Tanguay, président-directeur général de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, Mme Josée Caron, présidente du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services Sociaux, et Mme Marie-Claude Ouellet, directrice générale du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet.

des services qui sont en cours dans Montmagny-L'Islet, comme ailleurs au Québec», a précisé monsieur Couillard.

En autorisant la mise à l'étude du projet, le ministre Philippe Couillard donne le feu vert à l'établissement pour qu'il entreprenne la préparation des plans et devis. En tout, l'agrandissement atteindra 4 448 mètres carrés, tandis que les locaux réaménagés auront une superficie de 1 864 mètres.

Pour sa part, monsieur Morin a déclaré: «Maintenant rattaché au nouveau Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet, l'Hôtel-Dieu est une composante majeure de notre environnement social, avec ses 71 lits, son urgence et ses services ambulatoires. Plusieurs des locaux de l'hôpital sont désuets, trop exigus, peu fonctionnels ou difficilement accessibles, des problèmes que les travaux annoncés aujourd'hui permettront de régler. Le milieu de soins offert aux 43 000 habitants des MRC de Montmagny et l'Islet, ainsi que le milieu de travail des 400 membres du personnel et de la quarantaine de médecins, s'en trouveront considérablement améliorés.»

Source: Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

MONTMAGNYVW.COM

VENTE@VW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT

DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES

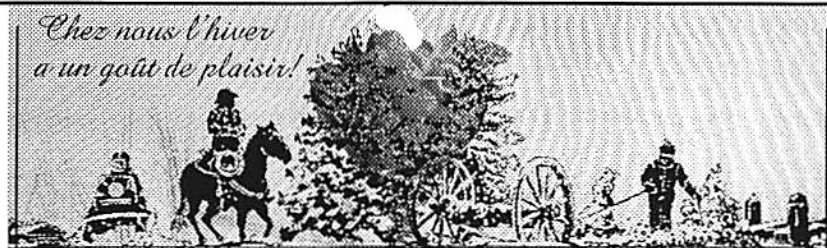
TÉL.: 418 • 248 • 0057



**Montmagny
Volkswagen**

FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5



200, route St-François
Berthier-sur-Mer

Restaurant: 259-7704

Dépanneur: 259-7515



**BONNE
ANNÉE!**

Ouvert de 6h à 23h

À la page 16 de l'édition de mars 2005, la Municipalité faisait une mise en garde concernant les colporteurs qui passent par les portes pour vendre leurs produits.

Je crois qu'il est de mise d'en faire une deuxième. Lorsqu'un colporteur sonne chez vous et qu'il vous présente son permis qui l'autorise à vendre sur le territoire, ça ne veut pas dire que la Municipalité recommande ou endosse le produit qu'il vend. Ça veut simplement dire qu'il est passé au bureau municipal afin d'obtenir un permis, moyennant rémunération, l'autorisant à procéder. C'est à vous d'être vigilant. De grâce, ne payez jamais d'avance le service promis.

Le pouvoir de la Municipalité dans l'émission de permis aux colporteurs est très limité. Tout ce qu'elle peut réglementer, c'est que la vente du ou des produits soit faite à des heures pas trop tardives. Évidemment, s'il y a une ou des plaintes de logées au bureau municipal, à savoir que le colporteur est trop insistant ou mal poli, bien la Municipalité ou le contribuable lui-même peut le signaler à la police.

Dernièrement, une compagnie appelée « Extincteur

La vigilance est de mise

de ville» circule sur le territoire et offre des services de remplissage d'extincteurs ou de vente d'équipement incendie. Il est vrai que la Municipalité leur a émis un permis. Par contre, comme il est mentionné plus haut dans l'article, ça ne veut pas dire qu'elle recommande le produit.

L'imbroglie vient du fait que dans l'article du mois de mars, la Municipalité avait parlé qu'un représentant d'Équipement Rive-sud allait passer par les portes pour offrir de l'équipement pour combattre et prévenir les incendies. Cette

compagnie est connue par la Municipalité parce qu'elle fait affaire avec elle depuis au moins 4 ans tandis que l'autre, « Extincteur de ville », ne l'est pas.

Je ne dis pas que « Extincteur de ville » n'est pas une bonne compagnie. Je dis simplement qu'on ne la connaît pas.

Donc, de grâce, soyez vigilants et si je puis vous donner un conseil, ne traitez qu'avec des gens que vous connaissez.

Yves Laflamme, sec.-trés.

Tél.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

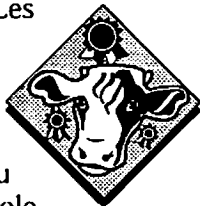
usine

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Famille agricole de l'année

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à féliciter Les Encans Boulet pour s'être vu décerner le titre de famille agricole de l'année 2005.

Cette distinction a été accordée à l'occasion de la troisième édition du Gala reconnaissance du monde agricole, le samedi 5 mars dernier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Brunch des pompiers

Les pompiers du Service de sécurité incendie de St-François, vous invitent à venir bruncher avec eux le dimanche 17 avril 2005. Cette rencontre sera l'occasion pour échanger avec les pompiers, et de vous exposer nos principaux équipements. Les cartes sont disponibles auprès des pompiers. Procurez-vous les le plus tôt possible. Nous vous attendons donc, le dimanche 17 avril de 10h à midi, au Centre des loisirs de St-François.

Bienvenu à tous.

ATTENTION AGRICULTEURS MACHINERIE À VENDRE

1 faucheuse rotative NH 411.....	3900\$
1 arrosoir Hardy 210 gallons (850 litres).....	3900\$
1 charrue Kverneland (déclencheur 16').....	3900\$
1 herse à disque 36 JD.....	1800\$
1 herse à ressort 12' 3 rangées 36 ressorts.....	350\$
1 herse à pacage 12' (une section).....	650\$
1 herse tournante 11' Leclerc.....	950\$
1 souffleur à Maïs Inter # 56.....	850\$
1 vis à grain Forano 45'x 7'.....	1250\$
1 voiture lance-balles 24' 6 roues (train Normand)....	1500\$
1 voiture lance-balles 24' 6 roues (train Normand)....	1500\$
1 voiture lance-balles 21' 4 roues.....	900\$
1 semoir 5100 Drill Inter.....	3500\$
1 bucket.....	600\$
1 banc de scie 27''.....	250\$

**DISCUTABLE
418-884-4370**

Le 3 avril 2005, soyez pile à l'heure Vérifiez vos avertisseurs

Cette fin de semaine, le Service de sécurité incendie de St-François de la Rivière du Sud vous invite à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, nous vous rappelons qu'un avertisseur de fumée munie d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc du changement d'heure de dimanche pour vérifier votre avertisseur de fumée et pour remplacer la pile, au besoin.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée?

- * Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- * Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants

- * Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- * Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol, et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- * Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- * Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux, peinturé ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

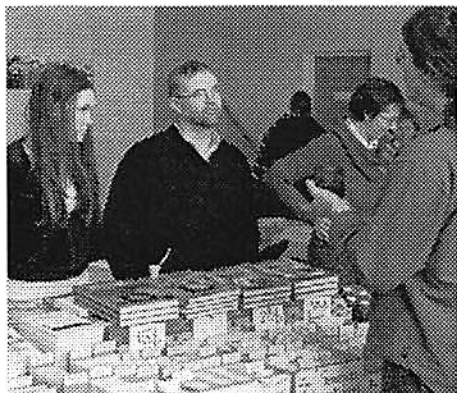
Pour de plus amples renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec le Service de sécurité incendie de St-François de la Rivière du Sud au 259 7228, laissez votre message au secrétaire et il me fera plaisir de vous rappeler.

Vous pouvez aussi visiter le site du ministère de la Sécurité publique: www.msp.gouv.qc.ca/incendie sous la rubrique Prévention, pour d'autres conseils de sécurité concernant la prévention incendie.

**Sylvain Lamonde, directeur SSI
St-François de la Rivière du Sud**

Fête chaleureuse à la coop La Mauve Les semenciers sont au rendez-vous

La 3^e édition de la fête des Semences, tenue à St-Vallier le 12 mars dernier a été un succès en dépit du mauvais temps. Tout d'abord, elle a permis à près de 350 jardiniers de la région de se procurer des semences d'anciennes variétés. Ils ont pu s'entretenir avec des semenciers chevronnés comme Yves Gagnon, la ferme de Bullion, Mycoflor, la Société des Plantes, Gérard Parent et les Semenciers du Patrimoine. Des membres producteurs de la coop offraient aussi les produits de leur ferme, des fromages et des produits d'herboristerie.



On dénote aussi un intérêt croissant de la population envers la biodiversité puisque le volume des achats correspondait à une assistance trois fois supérieure. Et enfin, selon les semenciers qui ont promis d'être de retour l'an prochain, il se dégage de cette fête en particulier une atmosphère familiale et chaleureuse qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Ajoutons que trois ateliers éducatifs étaient proposés aux adultes et aux enfants. Les plus jeunes ont été sensibilisés aux plantes compagnes par Chantal Deslauriers. L'atelier sur la conservation des semences animé par Vincent Frenette et celui portant sur le calendrier Kimberton de la biodynamie par Daniel Lapointe ont fait salle comble. Fidèle à sa mission, la coop avait préparé un repas du midi avec des produits locaux, comme le gibier, les légumes racines et les bleuets. Des tirages de plusieurs outils, gracieusement offerts par Garant ont fait des heureux. L'encan de la graine, animé par Hubert Pelletier-Gilbert et généreusement alimenté par les semenciers a fourni des graines pour le comptoir alimentaire le Grenier de Lévis. Ce dernier organisme est un membre de la coop qui offre le produit de ses récoltes aux plus démunis.

La journée s'est terminée en musique, dans une atmosphère familiale, avec les chansons de Gabrielle Bouthillier, des groupes Strada et Serre l'écoute. Cette passionnée de chanson traditionnelle avait rassemblé des chansons anciennes se rapportant au thème de la journée.

Rappelons enfin que cet événement a eu lieu grâce au dévouement des bénévoles et à la collaboration du Fonds d'action québécois pour le développement durable et son partenaire financier le gouvernement du Québec.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

ASSURANCE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS



Offrez-vous une
maison adaptée à
votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401

R.B.Q. : 2634-7666-98

L'Éducation des adultes: pour décrocher ses rêves

Obtenir son diplôme d'études secondaires, les préalables pour la formation professionnelle, se qualifier en français, anglais ou mathématiques, des rêves à la portée de tous!

La Semaine québécoise des adultes en formation (2 au 8 avril) nous rappelle qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Le Centre d'éducation des adultes offre aux personnes de 16 ans et plus un programme personnalisé, adapté à vos réalités. Un choix d'horaires souple pour concilier études, travail et famille.

Vous pouvez aussi, en réussissant un test, faire reconnaître les compétences acquises en-dehors de l'école. Ces attestations quali-

fient pour certaines formations professionnelles et pour plusieurs emplois.

Informations: 248-0181.

Jean-Marc Audet,
agent de développement

**Centre d'éducation des adultes
de Montmagny-L'Islet-Nord**

Votre Caisse Desjardins... présente dans les sports

En janvier et février derniers, dans le cadre des tournois Pee Wee de Montmagny et de Québec, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a attribué des laissez-passer à ces deux activités à nos jeunes des écoles primaires de La Francolière et de Saint-Pierre. Voici les noms des heureux gagnants:

Félicitations !

Saint-François
Laurence Morin
Geneviève Laflamme
Israel Guillemette
Joey Normand
Patrick Blais
Laury Bouffard-Bernard
William Simard
David Fiset
Audrey Côté

Saint-Pierre
Émilie Bourgelas
Éricka Gonthier
Enya Bergeron-Deschesne
Janick Leblanc-St-Pierre
Julien Leblanc
Camella Poulin
Jonathan Morin
Maxime Létourneau
Élizabeth Leblanc



ADHÉREZ AU RELEVÉ DE COMPTE VIRTUEL

- Et courrez la chance de gagner
1 MOIS D'INTERNET GRATUIT
- Il y aura 2 gagnants par mois pour les adhérents
Du 1^{er} avril au 30 juin 2005.
- De plus, le relevé virtuel sera dorénavant
accessible jusqu'à 12 mois
effectif depuis le 1^{er} novembre 2004.



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres

OFFRE D'EMPLOI

**Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud**

Emploi d'été pour étudiant(e)

Poste de caissier(ère)
Débutant le 1^{er} juin 2005

Lieu de travail :
Siège social à St-François et
centre de services St-Pierre-du-Sud

Environ 30 heures / semaine

Pour plus d'informations,
contactez Mme Jeannine Létourneau au
259-7786, poste 242 et pour postuler par
courriel à : jeannine.z.letourneau@desjardins.com



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres



Une deuxième bougie pour Cassy



Bonjour à tous!

Ce mois-ci, c'est un mois spécial pour la bande dessinée «Cassy». C'est son deuxième anniversaire. Je profite donc de l'occasion pour vous raconter l'histoire de ma bande dessinée et faire quelques petits remerciements. Je vous souhaite une bonne et agréable lecture...

L'histoire de Cassy

Tout a débuté au mois de décembre 2002, alors qu'on composait une rédaction écrite sur nos rêves, ou bien le métier qu'on voudrait pratiquer plus tard, à l'école. À cette époque, je dessinais les personnages de M. Charles Monroe Schulz, que vous connaissez sûrement, la bande des «Peanuts». Et je dessinais des bandes dessinées avec ces personnages. Alors, j'ai écrit dans ma rédaction que je voudrais devenir un grand dessinateur comme Schulz et que j'aimerais que tout le monde découvre mon talent (sans vouloir me vanter). J'ai ensuite écrit :

«J'aimerais tant voir un jour mes bandes dessinées de «Snoopy» dans l'Écho municipal!»

Justement, c'était une excellente idée pour commencer à faire découvrir mon talent aux gens de la région.

«Connaissez-vous quelqu'un ou un responsable de là qui pourrait venir voir mes bandes dessinées?» ai-je ensuite demandé à mon enseignante, Mme Valérie Savoie.

En arrivant dans la classe en ce premier jour d'école de l'année 2003, je découvris sur mon bureau, une feuille. C'était la réponse tant attendue à la question... Oui!!! Elle connaissait effectivement un responsable de l'Écho de Saint-François. Il s'agissait de M. Raynald Laflamme.

Le sujet resta clos jusqu'à un vendredi de la mi-février. J'étais en plein cours de musique lorsqu'un entendit quelqu'un frapper à la porte. C'était Mme Valérie me disant que j'étais demandé au bureau de la secrétaire avec mes bandes dessinées. L'idée que c'était Raynald qui voulait me voir me vint à l'esprit immédiatement. J'étais tellement nerveux que j'oublie que mes bandes dessinées sont à côté de moi. Je dis à Mme Valérie que mes B.D. sont dans la classe au deuxième étage. J'entreprends avec empresse l'escalier.

J'arrive dans la classe et je me dirige ensuite vers mon bureau. Je cherche mes B.D. mais sans succès. C'est alors que je me rappelle d'un coup que je les avais descendues avec moi au cours de musique. Je descends l'escalier à la course contre moi-même. J'arrive dans la classe de musique et je m'empresse d'aller chercher mes dessins si précieux. Je sors ensuite de la classe pour me diriger vers le bureau de la secrétaire sans savoir que j'allais subir une assez grosse déception...

Et oui! C'était bel et bien Raynald qui était là accompagné de mon professeur, Mme Valérie. J'étais extrêmement content et nerveux à la fois à l'idée qu'il refuserait peut-être. Raynald observa très attentivement mes bandes dessinées de «Snoopy» et de tous les autres personnages de la populaire B.D. «Peanuts». Il re-

connut que j'avais un énorme talent et que ce serait parfait pour le journal communautaire. Après ces paroles, j'étais sûr qu'il allait accepter. Il me posa ensuite une question :

«Est-ce que c'est toi qui a inventé le scénario de tout ça?»

Je répondis que c'était effectivement moi qui avait eu l'idée de toutes ces histoires. Il me dit ensuite que je faisais un extrêmement beau travail et de continuer comme ça. Alors que je croyais tout réglé et que j'allais commencer à faire des dessins pour l'Écho, il me dit qu'il ne pouvait pas publier mes bandes dessinées. Pas parce qu'il trouvait que je dessinais mal, c'était parce que cette B.D. existe déjà et de ses droits d'auteur. J'ai senti un énorme chagrin monter en moi, je me retenais pour ne pas pleurer. Il me dit que si j'inventais mes propres personnages à moi, qu'il accepterait avec joie. Il nous quitta en nous disant un beau bonjour, Mme Valérie me dit de retourner en musique. Au vestiaire, avant de rentrer rejoindre mes confrères, je me dis :

«Ne pleure pas. Fais ça comme un homme. Et de toute façon, il a dit que si tu inventais tes propres personnages, il accepterait.»

Il faut dire que je n'avais pas vraiment le cœur à inventer de nouveaux personnages après ce qu'il venait de se passer. Même que pour une rare fois depuis environ 3 ans (le temps depuis que je dessinais des B.D.), je me sentis à court d'inspiration.

Le lendemain, je me suis senti bien mieux. Je suppose qu'il me fallait un peu de temps. J'ai donc pris la décision d'essayer d'inventer mes personnages. Je me suis alors assis au bureau du salon. Au fur et à mesure que j'essayais de les inventer, les idées me venaient en tête. J'ai donc inventé mes deux premiers personnages vraiment à moi : Cassy, Nancy et j'ai commencé à penser à bébé Jacques, en ce jour du 20 février 2003. La fin de semaine suivante, j'ai finalisé de créer bébé Jacques et j'ai inventé Éric. La bande de base maintenant complète, je vais les présenter à Mme Valérie le lundi. Elle les trouve supers! Deux jours plus tard, je passe la récréation à l'intérieur car Raynald est venu me voir. Comme prévu, il accepte de les publier dans l'Écho. Il me pose une mini-entrevue. Oh... Même si je n'ai pas pu jouer avec mes amis à l'extérieur, c'était ma plus belle récréation de toute ma vie!

Ensuite, vers la mi-mai, je crée deux nouveaux personnages aux noms de Mélodie et de Choco. Ils n'apparurent dans l'Écho qu'à partir de novembre 2003. En juillet, un personnage, que seuls ma famille et mes amis connaissent, s'ajoute à la bande. Il s'agit de Camille Croquante. Peut-être fera-t-elle son apparition dans l'Écho un jour.



Un autre élément important, le 11 février 2004, je répondais à une entrevue à propos de ma bédé, à la radio de Radio-Canada, au cours de l'émission «275-Allô», qui s'adresse aux jeunes de 6 à 11 ans.

Et voilà! Maintenant, ma bande dessinée n'a plus aucun secret pour vous!

Remerciements

Premièrement, je voudrais remercier les deux principales personnes qui ont fait que vous connaissez Cassy, aujourd'hui : M. Raynald Laflamme et Mme Valérie Savoie. Jamais je ne vous remercierai assez. Vous avez réalisé mon rêve! Un énorme merci, aussi, à toute l'équipe de l'Écho de Saint-François qui assure ma publication à tous les mois. Vous êtes extraordinaires!

Un merci à toute ma famille (plus particulièrement à ma sœur, Valérie, et à ma cousine, Émilie, qui lisent ma bédé avant sa publication et qui me donnent leurs impressions), à mes amis du primaire et mes nouveaux du secondaire (vous êtes supers!!!) sans lesquels je ne cesse de m'améliorer.

Et finalement, un gros merci à vous, mes lecteurs qui prennent la peine de voir grandir mon œuvre à tous les mois. Merci!

Jean-François Denault, auteur de Cassy



Activité de plein air

En maternelle: Samuel Blais
 En 1^{re} Arianne Fortin
 En 2^e Kelly Gendron
 En 3^e Véronique Pellerin
 En 4^e Karolan Bernier
 En 5^e Raphaëlle Lesieur
 En 6^e Benjamin Roy

Notre thème à améliorer pour les prochaines semaines est le respect. Merci de nous lire!

Anne-Marie Bonneau

Chers lecteurs,

Le 22 février dernier, en après-midi, toute l'école a vécu une activité de plein air. Nous avons joué au soccer, au hockey cosom et au diamant. Aussi, nous sommes allés patiner ou glisser.

À la pause, tous les élèves de l'école ont eu droit à un excellent chocolat chaud. C'était très bon! Certains parents sont venus aider pour servir le chocolat chaud ou attacher les lacets des patins. Merci!

Maintenant, voici les gagnants pour le thème de la participation en rapport avec le mur des mentions d'honneur:



Cours d'informatique au CAC de Berthier-sur-Mer

Windows XP de base	30\$	Word intermédiaire	40\$
Initiation à Internet	30\$	Excel de base	30\$
Internet intermédiaire	40\$	Excel intermédiaire	40\$
Word de base	30\$	Modification d'images	50\$

Le minimum de personnes requis pour qu'un cours ait lieu est de 7. Les cours de donnent le mardi ou le mercredi soir de 18h30 à 21h30 au 24, boul. Blais Est à Berthier-sur-Mer. Durée: 5 semaines, 1 fois par semaine.

Inscrivez-vous en grand nombre et le plus tôt possible en téléphonant à: Suzanne Blais, le jour au 259-7343, le soir au 259-7809.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle des Loisirs St-François

La corporation des Loisirs de St-François tiendra le 6 avril 2005 son assemblée générale annuelle à compter de 19h30 au Centre des Loisirs de St-François.

Nous ferons le point sur la dernière année financière et vous exposerons nos projections 2005.

Toute personne qui a cœur la qualité de vie dans notre municipalité est cordialement invitée à cette assemblée. Au plaisir de vous rencontrer.

La secrétaire de la corporation
 France St-Hilaire



Le Café du Havre



**Au Café du Havre,
 Bonhomme hiver
 prendra son premier
 bain de soleil
 dès avril!**

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
 120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Le printemps sera bientôt de retour, il faut donc commencer à penser à l'été. Le comité de soccer est déjà au travail pour te préparer une nouvelle saison, il nous fera plaisir de t'accueillir parmi nous pour un été rempli de plaisir. Invite tes ami(e)s à venir s'amuser avec toi.

Pour inscrire votre enfant, vous devrez vous rendre au bar du Centre des loisirs, les 11 et 12 avril 2005 de 19h à 21h à l'adresse suivante: 567, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud, pour remplir le formulaire d'inscription de l'Association de soccer de Saint-François.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet. Les personnes à contacter sont: Jean-Pierre Laflamme, tél.: 259-2650 ou Steve Bélanger, tél.: 259-2913.

Les frais d'inscription sont :

Premier enfant: 15\$

Deuxième enfant: 10\$

Gratuit pour le troisième enfant et les autres...

Plus un dépôt au montant de 20\$. Note: ce dépôt servira de garantie pour le prêt du chandail et il vous

Inscription soccer St-François Saison d'été 2005

sera remis en même temps que le retour en bon état du chandail qui vous aura été prêté.

Après le 1er mai 2005, un joueur peut se voir refuser son inscription par manque de place.

La saison débute le 6 juin 2005 et se terminera officiellement le 24 août 2005.

Groupes d'âge : 4, 5 et 6 ans; 7, 8 et 9 ans et 10, 11 et 12 ans. Nouveau: 13, 14 et 15 ans.

Faites votre chèque libellé à: Association de Soccer de Saint-François ou ASSF.

Vous avez la possibilité de le postdater au 15 mai 2005. De plus, les personnes qui veulent se joindre à l'équipe d'entraîneurs et assistants doivent donner leur nom au moment de l'inscription.

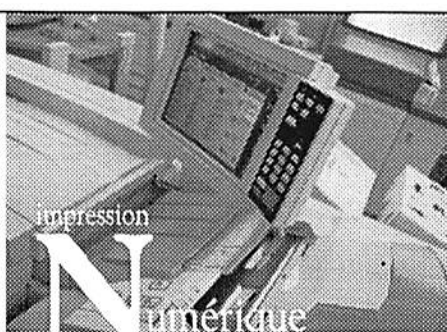
Merci!



**LES IMPRESSIONS
CREDO INC.**

1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8
11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 839-7207
Téléc.: (418) 839-1665
imp.credo@qc.aira.com



impression
Numérique

- Centre de photocopies avec ou libre service
- Finission de documents
- Reproduction de plans
- Reprographie
- Sorties laser, couleur ou noir et blanc
- Transfert sur vêtements, fanions, etc...

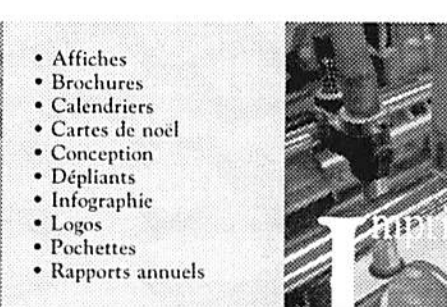


Services de finition
et encartage



Graphisme

- Affiches
- Brochures
- Calendriers
- Cartes de Noël
- Conception
- Dépliants
- Infographie
- Logos
- Pochettes
- Rapports annuels



Imprimerie

- Cartes d'affaires
- Chèques
- Court ou grand tirage
- Enveloppes
- États de compte
- Factures
- Formulaires en continues
- Impression 1 à 4 couleurs
- Papeterie commerciale

Fermières de St-François

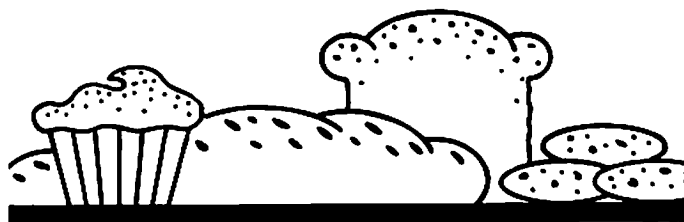
Un goûter à saveur d'érable

La réunion du Cercle des Fermières se tiendra le mercredi 13 avril, à 19h30 au local. Nous soulignerons le temps des sucres par un goûter à saveur d'érable.

Les Fermières exposeront le 24 mai au Centre des loisirs. Un souper spaghetti sera servi à 17 h 30. Nous aurons les participants d'artisanat jeunesse qui exposeront leurs travaux. Le coût pour le souper est de 10\$ pour les adultes, 5\$ pour les 5 à 13 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans. Vous pouvez vous procurer des cartes auprès du conseil.

Présidente: madame Mireille Fournier 259-7526
Vice-présidente: madame Lucienne Roy . . 259-7946
Secrétaire: madame Monique Fiset . . 259-7645
Conseillère 1: madame Doris Garant . . . 259-7643
Conseillère 2: madame Lucette Garant . . 259-7114

Nous aurons un invité à 19h30: monsieur Carl Desrochers, un enseignant de l'école secondaire de Montmagny et auteur de 2 livres : La vie avant tout (qui traite du suicide) et Le thaumaturge, qui va nous



entretenir sur un sujet d'actualité, le suicide. Cette conférence s'adresse aux personnes de 15 ans et plus.

Bienvenue à tous.

Notez bien: n'oubliez pas le voyage au Parlement de Québec le 3 mai.

Réservez tôt auprès de Rose-Anne Laliberté, 259-7524 ou Mireille Fournier, 259-7526.

Gâteau à l'érable

Ingrédients

1/2 tasse	de beurre
1/2 tasse	de sucre
2	œufs battus
2 1/2 tasses	de farine
1/2 c. à thé	de bicarbonate de soude
2 c. à thé	de poudre à pâte
1 tasse	de sirop d'érable
1/2 tasse	d'eau chaude

Préparation

Défaire le beurre en crème avec le sucre. Incorporer les œufs battus. Tamiser ensemble la farine, le bicarbonate de soude et la poudre à pâte et ajouter au premier mélange en alternant avec le sirop d'érable et l'eau. Verser dans un moule à couronne. Four 350° de 35 à 40 minutes.

Activités d'avril du Club V.T.T.

Samedi 2 avril

Cabane à sucre. En soirée: Johny Blanchet

Samedi 9 avril

Méchoui. Réservez vos cartes.

Dimanche 10 avril

Dernière journée. Ouverture de midi à 17h. Prix spécial sur la bière et fermeture du club.

Merci pour votre encouragement durant cette saison!
Bon été à tous

Cécile, Albert et la direction du club

Cécile: 259-7454

Club: 243-2303



BOUCHERIE
Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

La région de Montmagny bien représentée

Finaliste dans deux catégories, soit «Contribution au développement économique et régional» et «Marketing et relations-clients», la **Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny** doit pour sa part ses sélections à son souci constant d'intégrer le membre-usager au cœur de son action, souci qui se traduit année après année par l'implantation de mesures toujours plus novatrices. Entre autres éléments, les indicateurs de performance mis en place pour toujours mieux répondre aux attentes de la clientèle lui ont valu d'être la première coopérative du genre à satisfaire aux normes très élevées du Conseil québécois de l'agrément et à obtenir de lui une certification de qualité formelle.

Pour sa part, **Maisons Laprise** de Montmagny, avantageusement connue pour la qualité des maisons préfabriquées qu'elle produit, a, quant à elle, retenu l'attention du jury pour l'audace dont elle a fait preuve en investissant un créneau encore inexploité, celui de la fabrication d'habitations pliables et démontables. Le succès s'est avéré immédiat et le produit, pratique et aisément exportable, a su capter l'intérêt de bon nombre d'organismes internationaux voués à l'aide humanitaire. Dès lors, Maisons Laprise a pu viser le marché mondial et consacrer à son innovation d'importantes ressources financières, humaines et technologiques. L'ampleur des moyens déployés pour en assurer le développement a valu à Maisons Laprise de figurer parmi les entreprises finalistes dans la catégorie «Innovation technologique».

«Le fait que deux entreprises de chez nous soient finalistes sur les 41 entreprises retenues, démontre clairement le sens de l'entrepreneurship de nos dirigeants. La MRC de Montmagny est remplie de gens d'affaires qui sont audacieux, ingénieux et qui n'ont pas peur d'utiliser des méthodes de gestion avant-gardistes pour se démarquer sur la scène provinciale et même internationale. La tradition d'entrepreneurship qui se perpétue dans notre milieu depuis plus de 160 ans n'est pas prête de s'éteindre quand on regarde tout le potentiel des gens d'affaires qui oeuvrent dans notre MRC», de mentionner Michel Delisle, président de la Chambre de commerce et industrie de Montmagny.

On peut obtenir tous les renseignements sur le concours Les Mercuriades, en consultant le site Internet www.mercuriades.com ou encore en composant le (514) 844-9571 ou le numéro sans frais 1 800 361-5019.



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0

Tél.: 418-259-7710

Fax: 418-259-7013

Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com

fredjean@emballageslm.com



- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées
- Concessionnaire Argo



GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TÉL.: 418 • 248-1422

FAX: 418 • 248-7074

On change pas le monde,



sauf que...

Nos activités profitent à l'ensemble de la collectivité québécoise

D'importants dividendes versés au gouvernement, des milliers d'emplois directs et indirects liés à nos activités, des partenariats qui bénéficient à des organismes du milieu, des événements rassembleurs, des casinos qui stimulent l'industrie touristique et des milliers de gagnants... Nous nous employons à assurer l'équilibre entre notre mission économique et notre responsabilité sociale.



En savoir plus? www.loto-quebec.com

Les nouveaux résidents sont accueillis chaleureusement par les municipalités de la MRC de Montmagny

La majorité des municipalités de la MRC de Montmagny ont initié une activité spéciale dédiée aux nouveaux résidents de leur communauté au cours des deux dernières années.

En effet, Saint-Just-de-Bretenières, Sainte-Apolline-de-Patton, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Saint-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-Saint-Ignace, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont accueilli plus de 150 personnes l'année dernière. À cela s'ajoutent les 75 nouveaux résidents recensés et invités par la Ville de Montmagny à un brunch qui a lieu à chaque année au mois d'octobre depuis 1993. La plupart des autres municipalités qui n'ont pas encore mis de l'avant cet événement ont l'intention de le faire dès cette année.

Pour Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny, «il est certain que les familles qui reçoivent un accueil particulier lors de leur arrivée dans leur nouveau milieu de vie s'adaptent beaucoup plus facilement, s'impliquent davantage dans leur communauté, développent plus rapidement un sentiment d'appartenance et surtout un important réseau de contacts. Par ailleurs, l'arrivée de ces nouvelles personnes est essentielle pour l'avenir et pour la vitalité économique de notre MRC».

Rappelons que le CLD de la MRC de Montmagny avait rencontré toutes les municipalités et leur personnel il y a un

an et demi, afin de les sensibiliser sur l'importance d'accueillir leurs nouvelles familles d'une façon particulière en organisant une activité populaire. Le CLD, en collaboration avec l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, fournit à chaque nouvelle famille une pochette renfermant une foule d'information sur les attraits, les activités, les commerces et services disponibles dans la MRC de Montmagny.

Les résultats sont très concluants puisque toutes les municipalités qui ont vécu l'expérience d'accueillir leurs nouvelles familles ont manifesté le désir de renouveler cette activité à chaque année. «Ces initiatives représentent une valeur ajoutée à la Trousse Séduction du CLD de la MRC de Montmagny qui fait présentement la promotion de la MRC comme lieu privilégié pour s'y établir. Avec ces nouvelles activités d'accueil, les municipalités et le CLD sont partenaires dans la démarche d'attraction de nouveaux résidents», de conclure Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny.

Source: Isabelle Normand,
agente de communication



Arnebec Décor
une division de

Toujours la même équipe à votre disposition pour répondre à vos besoins

Afin de compléter votre aménagement paysager **Arnebec Décor** vous offre une variété d'ornements de parterre telles: les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs modèles de différentes grandeurs qui sauront agrémenter votre décor.

Venez nous voir!
Près de la sortie 369 de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

POUR MIEUX VOUS SERVIR, NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 17H ET LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 10H À 16H

N° de licence RBO: 2552 189929

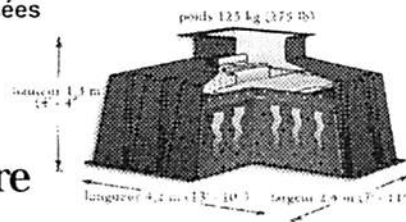


TERRASSEMENTS JONCHES & Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé pour traiter vos eaux usées





le Biofiltre

SPÉCIALISTE EN:
 ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
 ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
 ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
 ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE EN ACTION

Remerciements

Le mois de mars vient tout juste de se terminer et, avec lui, le temps du Carême et de la semaine sainte. Comme on le sait, cette semaine compte plusieurs célébrations liturgiques d'envergure et cela nécessite la participation d'un grand nombre de personnes pour le service du chant, des lectures, de l'autel, de la communion, etc. C'est un gros travail de coordination qu'il serait impossible de mener à bien si ce n'était de la généreuse implication des membres du Comité de Liturgie. Je tiens à leur rendre hommage d'une toute façon particulière. Je remercie aussi toutes les personnes qui ont répondu à leur appel : lecteurs(trices), servants(es), ministres de la communion, et tous ceux et celles qui ont prêté leur concours pour la gestuelle liturgique. Je tiens aussi à souligner d'une façon particulière le très beau travail de la chorale, de sa directrice et de l'organiste. Merci aux membres de la garde paroissiale pour leur service fidèle et efficace. Merci à Gilles, notre bedeau, pour sa précieuse collaboration. Merci à l'abbé Germain Laplante d'être venu présider les belles célébrations du Jeudi Saint et du Samedi Saint. Merci à tous et à toutes.

INITIATION CHRÉTIENNE

Sacrements du pardon et de l'eucharistie

Voici un rappel des activités de groupe prévues en avril à St-François :

Mercredi, 6 avril, de 19h00 à 20h15 :

Célébration du sacrement du pardon

La célébration du pardon est prévue aussi à St-Pierre pour ceux qui ne pourraient assister à celle indiquée ci-dessus : Mardi, 5 avril, 19h00 à 20h15.

Jeudi, 28 avril, de 15h20 à 16h45 :

2^e rencontre synthèse pour les jeunes des GROUPES 1 et 2.

Toutes les rencontres ont lieu à la sacristie.

Les jeunes comptent beaucoup sur la prière de la communauté chrétienne pour les soutenir dans cette nouvelle expérience.

Baptême

Thomas St-Pierre,

fils de Steeve St-Pierre et de Manon Laflamme.
Félicitations aux heureux parents!

Sépulture

Mme Micheline Chamberland (feu Fernand Garant),
décédée le 23 février à l'âge de 64 ans. Les
funérailles ont eu lieu le 25 février.
Sincères condoléances à la famille en deuil.



Comprendre les étiquettes alimentaires

Vous est-il déjà arrivé d'essayer d'expliquer à vos enfants les termes compliqués que l'on retrouve sur les étiquettes et sur les emballages de produits alimentaires? Qu'est-ce que « l'hexamétophosphate de sodium » ou plus simplement « le carbonate de magnésium »? On se met parfois à douter de ce que l'on mange et quelque fois avec raison! Pour en savoir plus à propos des aliments que nous consommons, le site Internet Jeunesse de l'Office de la protection du consommateur nous donne de l'information à propos des familles d'additifs alimentaires. Entre autres, on trouve des explications simples à propos des agents antiadhésifs, des agents de blanchiment, des agents de conservation, des édulcorants, des enzymes, des agents moussants, des agents pulseurs, etc. Rendez-vous au site www.opc.gouv.qc.ca./jeunesse, à la section libre-service, logoManie.

Source : Communication-Québec.



JEAN MORIN

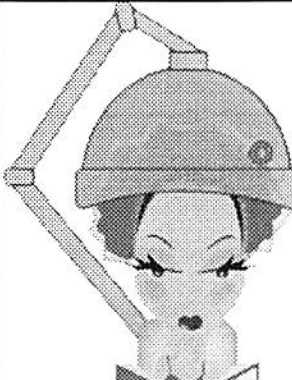
- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence

24 heures / 7 jours

71, 4^e rue Montmagny (Qc) G5V 3L6

Urgence 7 jours / 24 heures Télécopie Courriel

(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net



4, RUE BOIVIN, SAINT-FRANÇOIS

**Salon
Karo**

Carole Guillemette

Coiffure Elle et Lui

418-259-7117

Qu'est-ce que la psychoéducation?

À l'heure où les reportages sur les différentes problématiques touchant les enfants québécois abondent, où les enseignants ne savent plus où donner de la tête et multiplient les moyens de pression pour révéler aux citoyens et aux gouvernements la lourdeur de leur tâche, on oublie parfois qu'il existe des professionnels ayant été formés tout spécialement pour répondre aux besoins particuliers des élèves et qui n'attendent que l'occasion de mettre à profit leurs savoirs, leur savoir-faire et leur savoir-être.

Ayant moi-même terminé un baccalauréat en psychoéducation à l'Université de Montréal, j'ai dû faire le malheureux constat que la psychoéducation est une discipline encore inconnue ou incomprise de plusieurs enseignants et enseignantes et professionnels œuvrant auprès des enfants, tout autant sinon plus que par les parents et citoyens de la région. Ceci dit, il m'apparaissait important de prendre quelques minutes pour la démystifier et la définir.

Ainsi, on définit la psychoéducation comme une discipline qui s'intéresse :

- 1) à différents types de problématiques et de difficultés d'adaptation
- 2) aux personnes (du nourrisson à la personne âgée) qui vivent ces problématiques ou difficultés d'adaptation ou qui sont à risque de les vivre
- 3) aux interventions qui peuvent être conduites ou aux façons de les conduire auprès de ces personnes.

De façon générale, le psychoéducateur est donc un spécialiste des troubles d'adaptation et son but est de rétablir l'équilibre entre la personne, son milieu familial et son environnement social. Son travail consiste à aider des personnes en difficulté à développer certaines compétences personnelles ou sociales. Les psychoéducateurs peuvent être employés dans divers milieux : scolaires, hospitaliers (pédopsychiatriques), communautaires ou résidentiels (centre jeunesse, centre d'hébergement, pénitencier), ainsi que dans les CPE et services de garde. Ils peuvent également travailler avec les personnes âgées ou les déficients intellectuels et en pratique privée. Les interventions de nature préventive, rééducative ou réadaptive sont menées dans le milieu habituel de l'enfant, soit de façon individuelle ou de groupe. La formation est de niveau universitaire, il est nécessaire d'avoir complété une maîtrise en psychoéducation pour pouvoir porter le titre professionnel, formation qu'il est malheureusement impossible de compléter dans la région de Québec (les universités offrant le programme sont l'Université de Montréal, l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Hull et à Rouyn-Noranda).

Dans les écoles, les psychoéducateurs sont formés pour travailler avec les enfants dont les comportements entravent le fonctionnement en classe et viennent compliquer la tâche de l'éducateur ou qui viennent compromettre leur succès et leur bien-être. On retrouve parmi ces comportements : l'agressivité, l'agitation, les crises de colère, le déficit d'attention, les difficultés à se faire des amis, le rejet, l'anxiété, le manque d'estime de soi et de confiance en ses capacités, les comportements inadéquats et en opposition avec les règles de l'école et les règles sociales.

De plus, il est important de différencier la psychoéducation et les autres disciplines présentes en milieu scolaire. Selon le site web de l'Association des Orthopédagogues du Québec, l'orthopédagogue est : «un professionnel œuvrant auprès des en-

fants, des adolescents et des adultes qui apprennent différemment. Celui-ci s'intéresse au développement global de l'apprenant. Il prévient, identifie et corrige les difficultés d'apprentissage.» Comparativement au psychoéducateur, l'orthopédagogue aide l'enfant dans les matières de base, il tente de combler les lacunes au plan académique.

Le psychologue quant à lui, présente des intérêts et préoccupations semblables à ceux du psychoéducateur, mais ce dernier utilise une approche plus basée sur le quotidien de l'enfant, sur le vécu partagé et sur l'utilisation pratique de tous les moments de vie. Il est bien rare de voir un psychoéducateur rencontrer un enfant seulement dans son bureau, comme c'est le cas pour le psychologue. Le psychoéducateur est un professionnel de «terrain», aux actions et interventions ancrées dans l'environnement du jeune.

En terminant, j'espère que ces quelques lignes auront répondu à certaines de vos interrogations et qu'il aidera à faire connaître la profession de psychoéducateur dans la région... Alors qu'il est prouvé que plusieurs problèmes de comportement à l'école primaire constituent des facteurs de risque importants pour l'inadaptation de nos adultes de demain, je souhaite que les gouvernements prennent conscience du potentiel et de l'expertise des professionnels de la psychoéducation et qu'ils fassent profiter nos commissions scolaires et nos écoles de cette richesse...

Diane Corriveau, bachelière en psychoéducation
Étudiante à la maîtrise

Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333


les équipements de ferme
bonneau

Gilbert Bonneau

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Bureau: 418 • 259-7735
Garage: 418 • 259-7289
Téléc.: 418 • 259-2122

VENTE ET SERVICE
D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Une centaine de travailleurs non-résidents seraient intéressés à s'établir dans la MRC de Montmagny

Des résultats positifs émergent de la vaste enquête menée auprès de 95 entreprises qui représentent plus de 5000 travailleurs de la MRC de Montmagny effectuée par la firme Zins, Beauchesne et associés. Ce projet initié par le CLD de la MRC de Montmagny, en collaboration avec Emploi-Québec Chaudière-Appalaches répond largement aux objectifs visés de départ.

En effet, pour le CLD les résultats permettent d'identifier la clientèle mobile parmi les travailleurs non-résidents et précisent les raisons qui pourraient encourager ces personnes à s'établir dans la MRC de Montmagny. Pour Emploi-Québec Chaudière-Appalaches, les données permettront de prédire les mouvements de main-d'œuvre à court et à moyen terme.

Les employeurs de la MRC de Montmagny sont très sensibles et surtout très préoccupés par la rétention de leur main-d'œuvre et l'attraction de nouveaux résidents. Sur les 95 entreprises ciblées au départ, 81 ont accepté de collaborer à l'enquête en coordonnant la cueillette des informations. Leur implication aura permis de faire en sorte que 2300 travailleurs ont répondu au sondage.

De façon plus précise, l'enquête dévoile que 25% des travailleurs de la MRC de Montmagny sont non-résidents. Par ailleurs, les résultats permettent de cerner qu'au moins

106 personnes sont intéressées par la MRC de Montmagny comme milieu de vie. La majorité de ces personnes vivent seules ou en couple sans enfant et près de la moitié sont soit des cadres ou des professionnels. Une proportion de 82% ne sont pas originaires de la MRC de Montmagny, 40% ont moins de 35 ans et 62% ont une formation collégiale ou plus. Ils travaillent pour la plupart dans une entreprise de service ou manufacturière. La raison majeure invoquée par ces personnes quant à leur déménagement potentiel dans notre MRC est la proximité de leur travail.

« Dans un contexte où les questions de main-d'œuvre et de démographie sont au cœur des enjeux prioritaires de la MRC de Montmagny, ces résultats sont très significatifs pour notre organisme. Les résultats obtenus vont nous permettre de contacter les employeurs et de les inviter à collaborer avec nous pour faciliter l'établissement de ces nouveaux résidents dans notre MRC », de mentionner Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny

Source : Isabelle Normand, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny

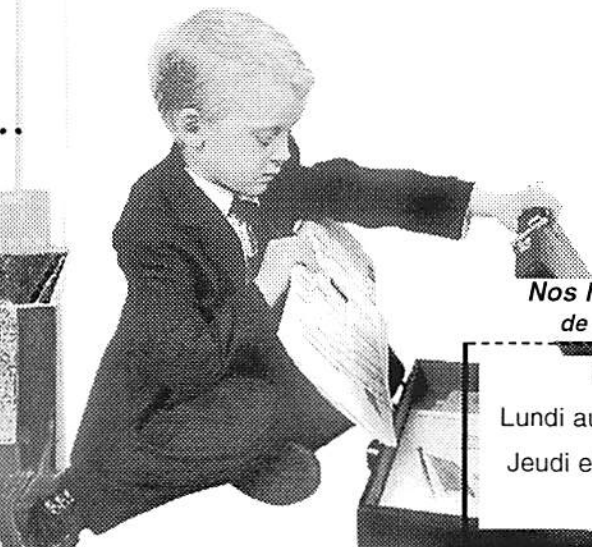
DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Agent autorisé de la SAQ



Vous venez de payer vos impôts?
Ah bon! Moi aussi...



Nos heures d'ouverture de septembre à avril

Dimanche:	8 h à 21 h
Lundi au mercredi:	6 h 30 à 21 h
Jeudi et vendredi:	6 h 30 à 22 h
Samedi:	7 h 30 à 22 h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

Pouvoir...ensemble aux élections 2005 !

On parle régulièrement de la volonté du gouvernement québécois de décentraliser et de régionaliser. En plus des nouvelles responsabilités déléguées aux municipalités, l'instance régionale est aussi mise à contribution. Quelle est cette instance régionale et quelle est la place des femmes au sein de celle-ci?

Question 1 Que signifie l'acronyme CRÉ?

- a) Conseil régional des étudiantEs
- b) Confédération des régions d'État
- c) Conférence régionale des élus

Question 2 La CRÉ Chaudière-Appalaches compte 36 membres votants (dont deux sièges non comblés actuellement) sur son conseil d'administration. Combien de femmes siègent comme élues municipales et comme représentantes de la société civile au sein du conseil?

- a) 3 élues et 3 représentantes
- b) 2 élues et 7 représentantes
- c) 1 élue et 5 représentantes

Question 3 Comment définit-on la société civile?

- a) les gens qui ne font pas partie de l'armée
- b) les membres du milieu des affaires
- c) les organismes et intervenantEs des différents groupes économiques, sociaux et culturels d'une société

Question 4 Combien y a-t-il de régions administratives au Québec?

- a) 10
- b) 17
- c) 21

Question 5 Les MRC sont dirigées par des

En novembre 2005, les citoyennes et citoyens seront appelés à élire leurs conseils municipaux. Le Centre-Femmes La Jardilec de Saint-Jean-Port-Joli poursuit ses actions afin d'informer et de susciter une plus grande implication des femmes en politique municipale. Ainsi, tout au long de l'hiver et du printemps, nous vous soumettrons des petits quiz informatifs.

préfets ou préfètes. Sur 93 préfets de MRC, combien y a-t-il de femmes en 2004?

- a) 2
- b) 6
- c) 10

Question 6 Quel État a développé une culture de délégation sectorielle vers les non éluEs encourageant ainsi une plus grande participation citoyenne dans les instances décisionnelles ?

- a) La France
- b) L'Allemagne
- c) Le Québec

Tiré du document de référence et d'animation Pouvoir...ensemble réalisé par le Centre-Femmes La Jardilec en collaboration avec la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval. Pour toute information sur les activités à venir, contactez Chantal Deschênes au Centre-Femmes au 598 9677.

Question 6 - c : Le Québec est avant-gardiste à cet égard
Question 5 - b : 6 femmes et 87 hommes
Question 4 - b : 17
Question 3 - c : Organismes et intervenants
Question 2 - c : 1 élue et 5 représentantes de la société civile pour une représentation féminine de 16%
Question 1 - c : Conférence régionale des élus

Réponses

Élections municipales 2005

Je me renseigne sur la démocratie locale

Un nouvel outil d'information entièrement dédié à la démocratie locale vient d'être mis en ligne pour répondre aux questions des citoyens, des futurs candidats aux élections municipales et des élus municipaux. Ce site permet de connaître l'organisation et la démocratie municipale en plus de fournir une excellente vue d'ensemble sur le sujet, particulièrement pour ceux et celles qui souhaitent poser leur candidature aux prochaines élections municipales. De plus, on y trouve des renseignements en provenance d'organismes gouvernementaux et communautaires quant aux activités concernant les élections municipales qui se tiendront au cours de l'année. Il sera également possible d'obtenir de l'information sur les sessions d'information, ainsi que les formations destinées aux futurs candidats, les journées et les colloques visant à débattre des enjeux de la démocratie locale, ainsi qu'à propos du calendrier électoral. Voici l'adresse de ce site Internet dédié aux élections municipales: www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca. **Source: Communication-Québec.**

Le président directeur général de Investissement-Québec est impressionné par la détermination des entrepreneurs de Montmagny-L'Islet

Le président directeur général de Investissement-Québec, M. Jean Houde, a été agréablement surpris de constater le positivisme et le dynamisme qui se dégagent des entrepreneurs de Montmagny-L'Islet, lors de son passage dans la région les 9 et 10 février dernier.

En visite chez nous dans le but de mieux connaître les besoins et les attentes des entreprises au niveau du financement, M. Houde a entre autres rencontré une vingtaine de chefs d'entreprises manufacturières de Montmagny-L'Islet lors d'un souper privé. Il a interrogé les dirigeants sur leurs besoins au niveau du financement en lien avec les enjeux et défis auxquels ils doivent faire face dans le contexte de la mondialisation.

Le lendemain matin, M. Houde a entretenu plus de 75 personnes, lors d'un déjeuner-rencontre, sur les services offerts par Investissement-Québec et les



mandats de l'organisme. Des industriels, des organismes de développement, des représentants de services professionnels et financiers étaient sur place afin de mieux se familiariser avec cette société de financement.

Le président directeur général en a profité pour visiter certaines industries de la région de Montmagny-L'Islet, dont Ressorts Liberté, Maisons Laprise, Meubles Morigeau, Fonderie Poitras et Promo-Plastik.

Lors d'un entretien qu'il a eu avec la directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny, M. Houde a confié à Nathalie Cloutier que l'élément majeur qu'il retenait de sa visite dans Montmagny-L'Islet était le positivisme des entrepreneurs et la volonté étonnante qu'ils ont à relever des défis importants malgré un contexte d'affaires très concurrentiel.

Source: Isabelle Normand,
agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny



**LES
CONSTRUCTIONS**

JEAN BOUCHER

la nouvelle
GARANTIE
MAISONS
NEUVES
APCHQ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction

Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale Ouest

Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: **259-2628**

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: **418-259-7789**

Ligne directe: **1-800-463-8744**



JOACHIM LAFERRIÈRE

ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: **418-243-2074**
FAX: **418-243-2157**

Avis aux employeurs

40 montréalais qualifiés souhaitent s'établir dans notre région

Le CLD de la MRC de Montmagny désire informer les employeurs de la région qu'il a reçu plusieurs curriculum vitae provenant de personnes qualifiées rencontrées à la Foire des villages en février dernier.

Ces personnes, très intéressées par la qualité de vie que propose notre MRC, souhaitent se trouver un emploi dans l'une de nos entreprises afin d'emménager en permanence dans notre milieu en 2005. Le CLD de la MRC de Montmagny demande aux entreprises qui ont des besoins en main-d'œuvre, de prendre connaissance de la liste des champs de compétence énumérés plus bas et de communiquer par la suite avec Isabelle Normand, agente de communication au CLD au 248-5984, pour obtenir les curriculum vitae des personnes qui ont les compétences et les qualifications professionnelles susceptibles de répondre à leurs besoins.

«La rapidité avec laquelle le CLD va procéder dans ce dossier est primordiale puisque ces personnes, avec qui nous avons eu déjà plusieurs communications, sont prêtes à s'établir en région le plus rapidement possible. Les efforts d'attraction que nous avons déployés au cours des derniers mois seront couronnés de succès à condition d'obtenir la collaboration des employeurs afin de procéder rapidement à un suivi personnalisé avec ces personnes», de mentionner Nathalie Cloutier, directrice générale au CLD de la MRC de Montmagny.

Voici sommairement la liste des champs de compétence reçus :

- urbanisme (inspecteur en bâtiment, aménagement du territoire, traitement des eaux)
- agent de développement rural
- comptabilité, administration et finances
- architecte-dessinateur
- mécanique générale
- baccalauréat en génie de la production automatisée
- ingénieur industriel, d'application et de production d'usine
- baccalauréat en sexologie
- DEC en soins infirmiers
- ingénieur forestier
- DEP en comptabilité
- baccalauréat en communication
- architecture et ingénierie civile
- traduction
- tourisme
- informatique
- conception et développement de logiciels
- actuariat/services financiers

Suite à la page 23

FERME HORTICOLE

Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124



AUTOPRO

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 43 ANS D'EXPÉRIENCE

POUR CRÉER UNE ASSOCIATION, SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES !

par Georges Bolduc

Vous souhaitez depuis longtemps vous impliquer dans la vie sociale et communautaire de votre municipalité? L'organisation de loisirs pour les jeunes de votre quartier vous tient à cœur? Malheureusement, il n'existe pas d'association pour encadrer ce type d'activités dans votre milieu. Vous songez à en créer une mais vous vous interrogez sérieusement sur la procédure à suivre pour y parvenir.

Pas facile. Surtout que vous n'êtes pas spécialiste dans le domaine juridique et que vous ne travaillez pas non plus dans le milieu des affaires. Vous n'avez

donc aucune peine à imaginer une foule d'obligations aussi légales qu'embêtantes auxquelles vous devrez vous soumettre. Bref, vous ne savez vraiment pas par où commencer.

Saviez-vous qu'il existe deux formes d'association : l'association contractuelle (non dotée de la personnalité morale) et l'association personnifiée (dotée de la personnalité morale)? Saviez-vous également que toute association doit disposer d'une mémoire, et cette mémoire est nécessairement écrite et fixée dans les documents qu'elle doit conserver?

Votre association, personne morale sans but lucratif, un ouvrage de l'Inspecteur général des institutions financières, édité aux Publications du Québec et disponible en librairie, vous aidera à y voir plus clair. C'est un livre tout à fait à jour et fiable qui tient compte des modifications apportées aux règles régissant les personnes morales par le Code civil du Québec, la Loi sur l'application de la réforme du Code civil et la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Il tient compte également de toutes les dispositions légales qui régissent l'organisation et la vie des organisations.

Cet ouvrage indique comment procéder à l'organisation d'une nouvelle association et est une source d'information très utile pour les administrateurs et les membres des associations. On y retrouve notamment une description du fonctionnement de l'association, soit les assemblées et réunions et le financement associatif.

Ce livre simplifiera vos démarches visant à créer l'association qui vous permettra d'apporter votre contribution à la vie communautaire de votre milieu. Les professionnels du droit et de la fiscalité sont toujours des atouts précieux dans l'élaboration d'un projet d'association ou dans son évolution mais ils pourront être d'autant plus efficaces que vous saurez leur poser les bonnes questions.

Avis aux employeurs...

Suite de la page 22

- coordonnateur en assurance de la qualité
- baccalauréat en désign industriel
- gestion de projets et stratégies marketing
- représentation
- technicien en logistique de transport
- gestion d'entrepôt/magasinier
- ergothérapeute
- maîtrise en génie mécanique
- production végétale et sciences agricoles
- professeur enseignement au secondaire
- couturière
- poseur d'acier d'armature
- baccalauréat en transformation agroalimentaire
- management environnemental
- technique de bureautique
- agronomie 2e cycle fertilisation des sols
- baccalauréat en informatique
- cuisinier
- psychologue industriel/ressources humaines

Source : Isabelle Normand, agente de communication
CLD de la MRC de Montmagny

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700
Sans frais: 1 800 463-4877



THÉBERGEE

AÉRATION

- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 243 • 3391

Philosophie du mouvement Alzheimer

« un regard différent, une approche différente »

Notre mouvement a pour mission de repré-senter les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leur famille, de les soutenir, de défendre leur cause et leurs droits.

Depuis quelques années, la maladie d'Alzheimer est devenue un des enjeux sociaux auquel notre société doit faire face. Il est donc urgent de se montrer vigilant qu'en à la façon dont l'information à son propos est divulguée et de réfléchir sur le sens et l'impact des messages qui sont véhiculés. Si la maladie d'Alzheimer se caractérise par l'oubli, la façon dont sa description est propagée se caractérise par l'oubli de celles qui sont les plus concernées, les personnes atteintes elles-mêmes. Une personne malade n'est plus considérée qu'en fonction de la somme de ses pertes, l'addition de ses incapacités, l'intensité, le type et le degré d'acceptabilité de ses comportements, un score sur une échelle d'évaluation, un numéro de stade et la certitude que ses chances d'échapper à un avenir catastrophique sont nulles. Comme s'il ne venait jamais à l'esprit de quiconque qu'elles pourraient entendre et comprendre. Comme si elles n'existaient déjà plus.

Nous considérons que l'évolution d'une personne dépend, en grande partie, de la façon dont on la regarde, l'envisage ou la perçoit et qu'il est possible de trouver les moyens et les interventions qui vont favoriser l'épanouissement de la personne et lui donner droit d'espérer un avenir qui vaille la peine d'être vécu. Ces moyens et interventions peuvent influencer favorablement le cours de la maladie et donner à la personne les ressources et les forces nécessaires pour se battre contre elle. C'est à partir de ces principes qu'il est possible de concevoir l'approche spécifique destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette approche s'appuie sur la reconnaissance que toute intervention doit être motivée, avant tout, par le désir d'élaborer, de construire et de

maintenir une relation de confiance.

La relation de confiance est une relation dans laquelle une personne fournit à une autre les conditions nécessaires à la satisfaction de ses besoins fondamentaux et à la mise en place d'un climat favorable à sa réalisation personnelle. Malgré les difficultés provoquées par la maladie d'Alzheimer, la reconnaissance et la satisfaction des besoins fondamentaux sont aussi vitaux pour les personnes qui en sont atteintes que pour quiconque. Elles ont cependant besoin d'être restaurées dans leur identité et rassurées quant à la place qu'elles occupent et l'importance qu'elles ont. La relation de confiance consiste à créer, avec et pour la personne un espace à l'intérieur duquel elle sera assurée d'être reconnue et entendue dans la globalité de ses besoins.

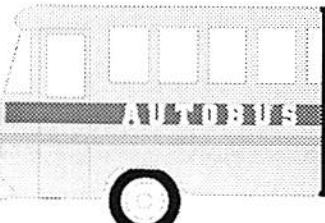
Il importe donc de donner à la personne le sentiment d'être utile et compétente. Elle doit être encouragée et motivée, dans la mesure de ses capacités, à collaborer et à participer activement aux activités de la vie quotidienne. Elle doit également pouvoir tirer de ses actions, la gratification et la satisfaction d'avoir contribué au bien-être de ceux qui l'entourent.

C'est à partir d'une vision différente des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer que l'implantation d'une approche spécifique prend tout son sens et qu'elle peut se concrétiser. Elle a d'ailleurs déjà fait ses preuves et continue à porter fruit au sein même de notre mouvement. Elle n'est donc ni utopique, ni irréalisable.

L'objectif actuel de notre mouvement est de promouvoir une approche respectueuse de la dignité des personnes. Cette approche fait partie intégrante de la mission du mouvement québécois tant au niveau de sa défense que de son implantation et représente la plate-forme politique sur laquelle devront s'appuyer nos revendications futures.

Tél.: 418 • 259 • 7140
Téléc.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0



SIMONE SIMARD, PROP.
L.S.B.C. inc.



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET
564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

En avril à la Maison de la Culture

Samedi 2 avril: ROSHEEN

Ensemble de 7 musiciens tous animés de la passion pour la musique celtique. Des airs traditionnels irlandais, des jigs, des reels et polkas, etc. Pour tous, à ne pas manquer!

Salle de spectacles à 20h00 coût de 25\$ (spécial étudiants 50% de rabais)

Samedi 23 avril: Dan Bigras

Spectacle intime et intense qui ne laisse personne indifférent.

Salle de spectacles à 20h au coût de 29\$

Pour plus d'informations contactez-nous à la Maison de la Culture au 418-789-2588

Source: Annette Gauthier

(418) 789-2588, adm@culturebellechasse.qc.ca

Une saine alimentation, c'est pas si compliqué!

Pas besoin d'être un lapin pour atteindre l'objectif de cinq portions de fruits et de légumes par jour! Il suffit d'en consommer à chaque repas. Sachez qu'une portion correspond à un fruit ou un légume moyen (gros deur d'une balle de tennis), ou 1/2 tasse (125 ml) de fruits ou de légumes frais, surgelés ou en conserve, ou encore une tasse (250 ml) de légumes en feuilles (ex.: laitue, épinards), de même que 1/2 tasse (125 ml) de « vrai » jus (non additionné de sucre), et si cela est plus pratique pour vous au travail, 1/4 tasse (50 ml) de fruits séchés correspond aussi à une portion. Mais, quoique manger chaque jour au moins cinq portions de fruits et légumes est l'une des habitudes alimentaires les plus avantageuses pour la santé, il demeure qu'une bonne alimentation ne se limite pas aux fruits et aux légumes! En effet, bien manger, c'est adopter une alimentation équilibrée qui comprend des aliments des quatre groupes décrits dans le Guide alimentaire canadien pour manger sainement, soient: légumes et fruits, produits céréaliers (pain, pâtes, riz, etc.), produits laitiers (lait, yogourt, fromage), viandes et substituts (viande, volaille, poisson, légumineuses). Pour en savoir davantage et accéder à des liens pertinents, rendez-vous à l'adresse www.vasy.gouv.qc.ca.

Source: Communication-Québec

**T'as passé l'hiver en ville!
Tu t'es ennuyé!
T'as le goût de revoir
les parents, les amis et...**

**En passant,
Mike va ouvrir**



**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**



**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.**

**52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0**

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

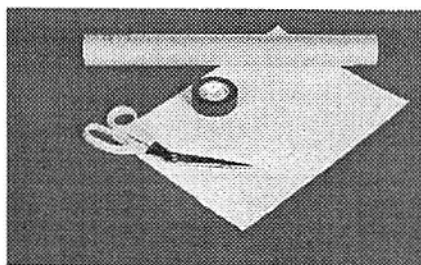
LES DÉBROUILLARDS

Vois-tu ce que je vois ?

Notre cerveau et nos yeux nous jouent bien des tours. En voici un étonnant !

Il te faut

- un tube de carton rigide (4 cm de diamètre, environ)
- du ruban collant opaque
- des ciseaux
- une feuille de papier de construction* (facultatif)
- pour recouvrir ton tube de carton.



1. Coupe 4 morceaux de ruban de 6 cm de long. Colle-les sur une ouverture du tube en laissant une mince fente d'environ 1 mm de largeur. Entoure ensuite l'extrémité du tube avec du ruban.

2. Referme une main autour de l'extrémité du tube sans ruban. Regarde à l'intérieur en appuyant ta main contre ton visage. Assure-toi que la fente est à la verticale.

3. Avec ton autre main, bouge lentement le tube de gauche à droite. Que vois-tu ? Pas grand-chose !

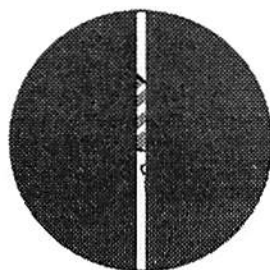
4. Bouge le tube rapidement. Étonnant ! On voit les objets en entier, comme s'il n'y avait plus de fente !

Que se passe-t-il ?

Les images que nous voyons sont créées par notre cerveau qui reçoit des signaux provenant des yeux. Or, ces images restent imprégnées sur la rétine pendant environ 1/25^e de seconde. Pendant ce très court moment, nos yeux continuent d'envoyer un signal au cerveau. On appelle ce phénomène la *persistance rétinienne*. Lorsque tu regardes un objet à travers le tube, tu n'en vois qu'une toute petite partie. En bougeant le tube très rapidement, tes yeux captent une série d'images différentes correspondant chacune à une partie de l'objet. À cause de la persistance rétinienne, ces images se fusionnent dans ton cerveau et celui-ci te fait voir l'objet en entier.

Poursuis l'expérience

Regarde l'écran d'une télévision allumée à travers le tube. Place la fente à l'horizontale et bouge le tube rapidement de haut en bas. Que vois-tu ? Cela est dû à la façon dont l'image apparaît sur un écran de télé (voir *Titre*)



Un peu d'histoire

Du grand écran au petit

Tout comme le cinéma, la télévision repose sur le principe de la persistance rétinienne. Ce que l'on voit est en réalité une succession très rapide d'images fixes. Ainsi, à chaque seconde, 60 images se succèdent sur l'écran de ton téléviseur. De plus, chaque image n'apparaît pas en bloc, comme une diapositive projetée sur un écran, mais sous forme de lignes. Un écran de télé comporte 525 lignes qui forment une image en s'illuminant du haut vers le bas.

La télévision a vu le jour en 1926. Le 27 janvier, le Britannique John Logie Baird transmet l'image d'un visage humain d'une pièce à une autre. L'ancêtre de la télévision est le cinéma, inventé par les frères Lumière, en 1895. Et l'ancêtre du cinéma ? Une multitude de petits jouets optiques comme le phénakistiscope et le zoetrope. Ces jouets créent une impression de mouvement grâce à la persistance rétinienne.

Merci au débrouillard Nicolas Muraton

Texte : Sarah Perreault

Photos : Laurence Labat

Cette expérience est tirée du nouveau livre *Les expériences des Débrouillards* (éditions Bayard)



J'apprends à rire

Plusieurs personnes profiteront de cette journée du «poisson d'avril» pour s'amuser. Au moyen de blagues, de poissons collés çà et là, elles arriveront à faire sourire ceux qui les entourent. Cette fête est une agréable occasion de vous faire prendre conscience que le rire est essentiel. Il est thérapeutique, il arrive à nous faire oublier nos petits tracas quotidiens. Quand nous parvenons à dédramatiser toute situation qui nous apparaît complexe au moyen du rire, c'est que la solution n'est pas bien loin. Son effet est instantané et tient presque de la magie. Il sait nous redonner de l'énergie quand on en a besoin. Surtout, ne soyez pas avares de ce geste chaleureux et gratuit. Alors, souriez, car cela mettra du soleil dans votre journée.

Jean Gendron

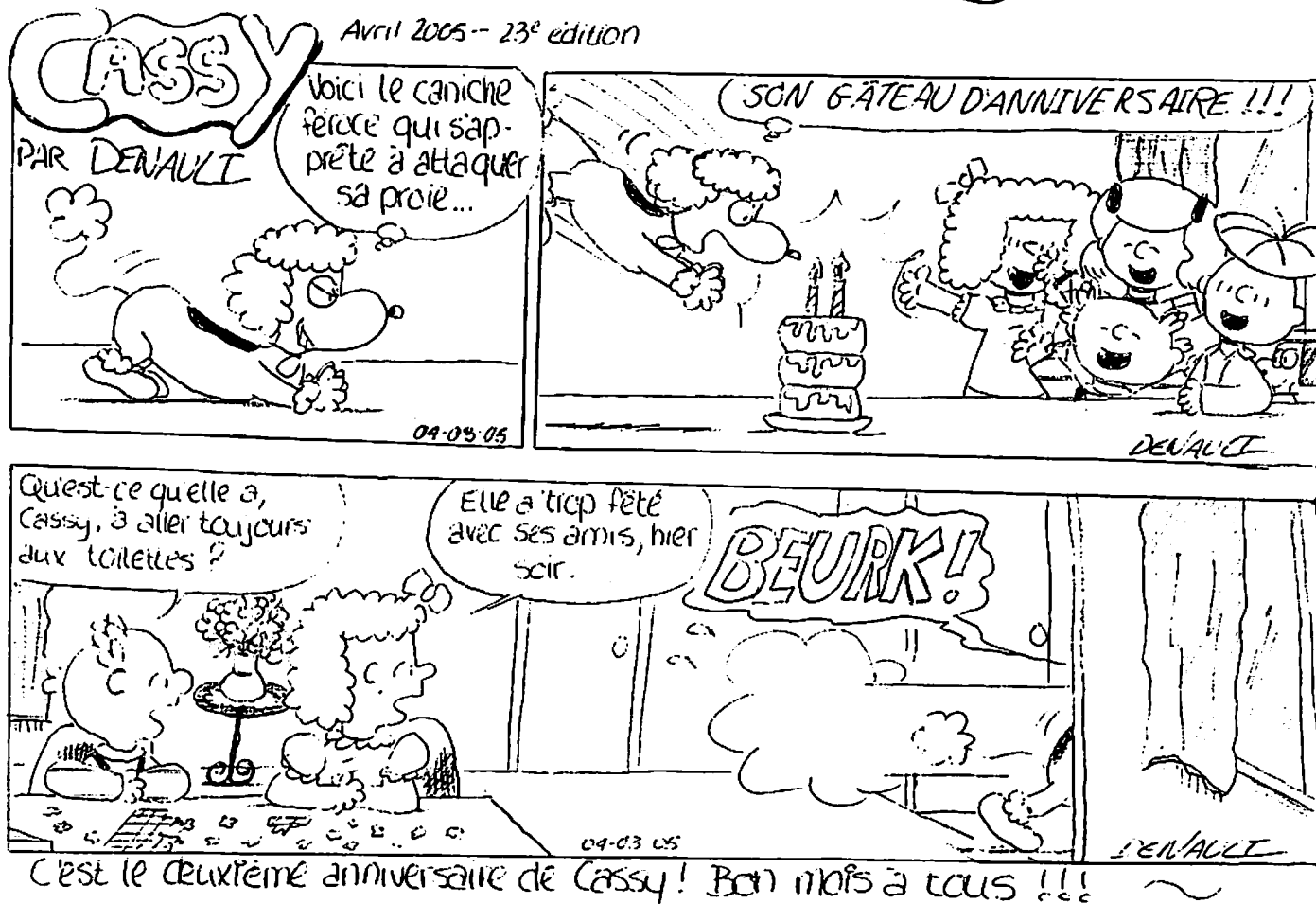
Marché aux puces d'articles pour enfants

La Joujouthèque de Lévis, organisme à but non lucratif, organise son marché aux puces d'articles pour enfants et de bicyclettes, les samedi et dimanche, 30 avril et 1^{er} mai 2005, à l'aréna André Lacroix (secteur Lauzon) de 8h30 à 13h.

150 nouveaux vendeurs vous y attendent chaque jour.

Pour réservations et informations: 418-838-4944

www.joujouthequedelevi.com



C'est le deuxième anniversaire de Cassy! Bon mois à tous !!!

2

AVRIL

005

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 Poisson d'avril!  Bac Bleu	2 Club V.T.T. Partie de sucre
3	4 Réunion du Conseil	5	6 Assemblée générale des Loisirs 19h30	7	8 	9 Club V.T.T. Méchoui
10 Club V.T.T. «Last call» Fermeture	11  Comité d'embellissement réunion 19h30	12	13 Réunion des Fermières 19h30	14  Tombée du journal 13	15  Bac Bleu	16
17 Brunch des pompiers Centre des loisirs 10h-12h00	18 Réunion Comité de développement communautaire 19h30	19	20 Partie de sucre du Club de l'Âge d'Or	21	22 	23
24	25	26	27	28	29  Bac Bleu	30
	 Fleuriste Demontmagny Inc. NOUVELLE ADRESSE → Monique Gaudreau, propriétaire 310, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C8 248-0117 / 1-800-463-0117					



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tenue le lundi 14 mars 2005 à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures, à laquelle tous les élus ont été convoqués par avis recommandé le 8 mars 2005 et qui va aborder tous les sujets qui devaient être traités à la session régulière du 7 mars 2005 qui, elle, a été annulée à cause de la mauvaise température.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, François Létourneau, Rénald Roy, Auguste Boulet et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 7 FÉVRIER 2005**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 février 2005 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 février 2005 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE MARS 2005

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur François Létourneau
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants :

Telus, service bureau, garage, Internet	428,12
BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels eau potable	15 307,87
Bibliothèque du Rocher, contribution municipale	5 700,00
Claude Picard, dommages véhicule causés par équipement de déneigement	454,42
Claude Morin, remb. frais déplacement 206 km	82,40
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 217 km	86,80
Gala Reconnaissance du Monde agricole	90,00

Claude Morin, remb. frais déplacement 237 km	94,80
Financière Banque Nationale, intérêts emprunt billets règlement 117	5 691,70
Service incendie, remb. achat étiqueteuse	160,08
SAAQ, immatriculation	
Incendie	1 204,00
Voirie	2 216,50
Déneigement	2 521,50
Ministre Revenu Québec, remise de février 2005	5 955,49
Revenu Canada, remise de février 2005	3 380,53
CARRA, remise de février 2005	380,03
La Fabrique, loyer février 2005, local bibliothèque	166,67
Ass. Directeurs municipaux, inscription formation gestion du greffe et administrative	287,56
Bernier Imprimeurs, 2000 enveloppes avec en-têtes	161,04
Boivin & Gauvin inc., 300' tuyau 1 3/4", 150' tuyau 3", service incendie	2 091,74
Breton Métal Itée, matériel (garage)	192,88
Bureautique Côte Sud	
Cartouche encre imprimante, papeterie	240,23
Contrat photocopieur	112,45
CIB, installation et configuration du logiciel PPA (paiement pré-autorisé)	230,05
Claude Morin	
Remb. frais déplacement 188 km	75,20
Remb. frais déplacement 265 km	106,00
Remb. frais déplacement 167 km	66,80
Communication Bon Retour inc., appel d'offres dans le journal Constructo (eau potable)	470,91
Construction BML, pierre concassée (12,24 t.m. à 6.75)	95,03
Distribution A.B.R., pompe submersible 2" + adaptateur	645,29
Éco Centre du Golf, traitement des encombrants	44,58
Émile Roussin, 1 câble 25' à 7\$/pi	175,00
Équipement L.A.V. inc., pièce rouleau Bomag	20,89
Équipements Sigma, pièce niveleuse	458,38
Étienne Blais (pompier), remb. repas pour formation	15,83
Fédération Québécoise des Municipalités	
Envoi Dicom	103,53
Inscription d'un conseiller pour formation projet Loi 54 (levée du moratoire sur la production porcine)	138,03
Ferme Magi, 1 ^{er} versement déneigement site + rue du Rocher	920,20
Garage J.G. Rémillard	
10 couteaux (charrue)	1035,22

3 sabots «one way»	213,22	1 248,44
Hewitt Équipement ltée, entretien préventif pelle Caterpillar		2 756,59
Hydro-Québec		
Éclairage public février	539,09	
Feux clignotants École	29,88	568,97
Inter-Cité Construction ltée, asphalte froide		343,92
Jacques Théberge (pompier), remb. frais déplacement formation.		160,63
Jocelyne Noël, entretien bureau février 2005		105,00
L'Arrêt-Stop, essence camion incendie		22,00
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.		113,94
L'Écho St-François, publicité de février		560,00
Les Automobiles Chabot inc.		
Inspection camion incendie.	254,87	
Inspection SAAQ du camion 10 roues	104,62	
Pièce camion Ford 10 roues	248,45	607,94
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle février 2005		4 202,44
Les Constructions HDF, service de buteur (sillons) 9 1/2 hres à 95\$		1 038,11
Les Éditions juridiques FD, mise à jour tech. et pratique officiers mun.		69,55
Les Produits Armand Roy, divers produits (garage)		165,79
Les Produits ind. J.-P. Côté, chlore (1 047litres à .37)		445,60
Mack Ste-Foy, pièces diverses machinerie		129,59
Martin Simard Transport: 862,95 m3 à .805 – transport de neige		799,04
Novicom 2000 inc., achat 2 radios usagées + batteries		1 021,42
Pagenet, location téléavertisseur mars 2005		417,37
Pétales JMB inc.		
1 611 litres d'huile à chauffage M. Paroisse à .53	982,12	
1 466,1 litres d'huile à chauffage Garage à .53	893,78	
6 202,9 litres de diesel à .7350	5244,14	
2 564,9 litres diesel à .769	2268,77	9 388,81
Philias Blais & Fils, transport de neige 525 m3 à .805 (21 voyages).....		486,14
Pièces d'auto GGM, pièces et accessoires		
Garage	337,73	
Camion GMC (unité service incendie)	175,82	513,55
Pneus André Ouellet		
Réparation crevaison niveleuse	134,48	
Posé et balancé pneus GMC	39,11	173,59
Praxair, location bouteilles.		55,68
Propane GRG inc., propane caserne incendie		565,58
Publicité Plastique Blais, lettrage pour service incendie.		106,97

Receveur Général du Canada, licence radio	475,00
Régie Inter Anse-à-Gilles, enfouissement ordures février 2004	1 851,30
René Samson, matériel assainissement	19,50
Réparation Électrique Montmagny, démarreur camion Ford 10 roues	399,60
Robert Corbin & Fils inc., réparation éclairage de rue	324,95
Roch Blouin inc., pièce camion Ford 10 roues	74,77
Soc. Canadienne des Postes	
Envoi 2 lettres recommandées	15,53
Envoi journal l'Écho	124,31
	139,84
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers	
Voirie	237,57
Service incendie	139,54
	377,11
Stereo Plus Léonard Chabot, carte Telus cellulaire	31,06
Telus Mobilité, service cellulaire	29,27
Unibéton	
29,29 t.m. matériau granulaire à 9.75	
+ 13,86 t.m. sable lavé à béton à 5.35	
+ manutention d'hiver 43,15 t.m. à 0.50	438,59
Sable et sel 12% (229,09 t.m. à 13,00)	3425,64
	3 864,23
Unicoop, pièce Ford 10 roues	36,68
Usinaction	
Réparation «trailer»	64,70
Réparation souffleur	25,89
	90,59
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 102 km	40,80
TOTAL :	84 393,89
Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.	

FORMATION – PROJET DE LOI N° 54

Le 1^{er} novembre dernier, le Gouvernement du Québec a sanctionné le projet de loi n° 54 permettant la levée du moratoire sur la production porcine.

La FQM, en collaboration avec l'UMQ et le MAMSL, organise des formations d'une journée sur le nouveau cadre légal, qui s'adresse aux élus municipaux, aux membres des comités consultatifs agricoles, aux membres des comités consultatifs d'urbanisme locaux, aux fonctionnaires des municipalités et des MRC, aux aménagistes et autres personnes intéressées par cette question.

Thèmes proposés

- A) Présentation du guide sur le processus de consultation publique en vue de la détermination de mesures de mitigation applicables à un projet d'élevage porcin et des modifications aux orientations gouvernementales en aménagement relatives à la protection du territoire et des activités agricoles.

- B) Présentation, par un avocat spécialisé, des nouvelles dispositions particulières à la production porcine et du nouveau pouvoir réglementaire de contingentement, suivie d'une période de questions-réponses.
- C) Présentation, par Aubin Forget, firme de consultants en analyse politique, d'outils de prévention pour faciliter le travail des municipalités et des MRC dans la gestion d'assemblées publiques.

Le coût d'inscription par participant est de 120\$ avant taxes.

30 sessions vont avoir lieu à travers tout le Québec. Celle qui nous intéresse le plus va se tenir à Montmagny, jeudi le 24 mars prochain. Le lieu de la session n'est pas encore arrêté.

Est-ce que la Municipalité est intéressée? Et si oui, elle compte envoyer combien de participants?

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a sanctionné le projet de Loi no 54, le 1er novembre dernier, permettant la levée du moratoire sur la production porcine;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec et le ministère des Affaires municipales, des Sports et des Loisirs, organise des formations d'une journée sur le nouveau cadre légal de ce projet de Loi;

ATTENDU QU'il serait très important qu'au moins un représentant de la Municipalité s'inscrive à cette formation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'inscrire un participant à cette formation qui va se tenir à Montmagny le 24 mars prochain dans un endroit qui n'est pas encore déterminé et ce, pour un coût d'inscription de l'ordre de cent vingt dollars (120\$) avant taxes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT – MODIFICATION DE L'ACCORD DE PRINCIPE

BPR Groupe-Conseil a transmis des documents complémentaires au ministère de l'Environnement le 13 décembre 2004, le 20 janvier 2005 et le 14 février 2005. Le ministère a complété l'étude de la demande de modification de l'accord de principe émis le 19 décembre 2003 concernant le projet de mise aux normes de nos installations de production d'eau potable.

Sur la base des renseignements contenus dans les documents transmis depuis le 19 décembre 2003, l'Environnement est d'accord, en principe, avec le projet d'alimentation en eau potable conjointement avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Tous les travaux à réaliser sont décrits par le ministère de l'Environnement. Ce dernier n'autorise pas le début des travaux avant que ne leur soient présentées les demandes d'autorisation appropriées:

Pour les travaux d'aqueduc et d'égout: – article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ET

Pour les travaux sur le barrage: - article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement

- autorisation en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages

- approbation par le gouvernement (décret) en vertu de la Loi sur le régime des eaux

Une copie complète du document émanant du ministère de l'Environnement est remise aux élus.

FORMATION – GESTION MUNICIPALE : GESTION DU GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE

1^{re} journée : gestion du greffe

Ce cours propose de faire la synthèse des responsabilités et obligations du directeur général en regard de sa fonction de responsable du greffe de la municipalité.

2^e journée : gestion administrative

Ce cours vise essentiellement à transmettre aux participants les principaux concepts reliés à la gestion financière d'une municipalité et à prendre connaissance des nouveautés municipales.

Quand ? Gestion du greffe: 13 avril
 Gestion administrative: 14 avril
Lieu ? À Ste-Foy
Coût ? 250\$/personne plus taxes pour les deux jours.

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec oblige les secrétaires-trésoriers à suivre un minimum de deux cours par année;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à s'inscrire aux formations «gestion du greffe» et «gestion administrative» afin de l'aider à parfaire ses connaissances en gestion municipale.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Le secrétaire présente au Conseil municipal les honoraires professionnels qu'il a en main et qui n'ont pas encore été payés. Évidemment, tous ces comptes concernent la mise aux normes de nos installations pour l'eau potable. Voici l'énumération de chacun de ceux-ci :

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2004-12-11	15 649,21\$ taxes incluses
Celui-ci vous avait été présenté	

BPR Groupe-Conseil

Période du 2004-12-12 au 2005-01-01	18 681,76\$ taxes incluses
Ce compte ne vous avait pas été présenté	

Arsenault, Lévesque, Dumas, Masson et Marion

Société d'arpenteurs-géomètres, senc	12 135,14\$ taxes incluses
Celui-ci ne comprend pas les frais de piquetage	

TOTAL : 46 466,11\$

Est-ce que le Conseil autorise le secrétaire municipal à payer ces comptes d'honoraires ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer à BPR Groupe-Conseil la facture qui couvre la période se terminant le 11 décembre 2004 et qui s'élève à un montant de quinze mille six cent quarante-neuf dollars et vingt et un sous (15 649,21\$) taxes incluses, de même que les honoraires de Arsenault, Lévesque, Dumas, Masson et Marion, Société d'arpenteurs-géomètres qui eux s'élèvent à un montant de douze mille cent trente-cinq dollars et quatorze sous (12 135,14\$) taxes incluses.

RÉFORME CADASTRALE (À TITRE INFORMATIF)

Dans le cadre de la réforme du cadastre québécois, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a mandaté une firme d'arpenteurs-géomètres pour refaire le plan de cadastre du secteur où se situe votre propriété.

Le secteur visé par les travaux :
- Berthier-sur-Mer
- L'Ile-aux-Grues
- Une partie de St-François

Les travaux vont s'échelonner sur une période de 2 ans.

Dans environ 18 mois, vous serez informé par écrit des résultats relatifs à votre propriété. Vous serez alors invité à consulter le nouveau plan de cadastre lors d'une rencontre organisée à cet effet.

Vous n'avez rien à déboursier pour ces travaux, mais votre collaboration est importante.

AMENDES PERÇUES DU 01/01/2004 AU 30/09/2004

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a touché un montant de 2 252,47\$ en amendes perçues pour la période décrite ci-haut. Ce montant résulte de la conciliation effectuée par la MRC et convenue entre les municipalités rurales. Un document préparé par la MRC explique le calcul du montant versé à Saint-François et aux autres municipalités.

APPEL D'OFFRES (À TITRE INFORMATIF)

L'appel d'offres concernant la mise aux normes des installations de production d'eau potable va être envoyé le 24 février 2005 et les documents nécessaires à la soumission vont être disponibles à partir du lundi 28 février 2005 au bureau des ingénieurs-conseils BPR inc.

Les soumissionnaires intéressés ont jusqu'au mercredi 30 mars à 15h pour déposer leurs soumissions.

COMMISSION DE TOPONYMIE

En date du 22 février 2005, la Commission de toponymie confirme que la proposition des gentils «Sudfranciscois et Sudfranciscoise» est retenue.

Donc, résidents et résidentes de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, vous êtes maintenant des : Sudfranciscois et des Sudfranciscoises

INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

La Municipalité a présenté à «Infrastructures-Québec» une demande d'aide financière

révisée, le 16 février 2005, pour son projet de mise aux normes de ses installations de production d'eau potable.

L'aide financière additionnelle demandée se chiffre à \$1,8 M en travaux additionnels. Compte tenu de l'envergure de l'enveloppe consentie à ce jour à la Municipalité et de l'augmentation demandée, Infrastructures-Québec ne fera connaître sa décision qu'au terme de l'analyse des résultats de l'appel d'offres attendus au début du mois de mai prochain.

ARRÉRAGE DE TAXES

Est-ce que le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à aviser, par courrier recommandé, certains propriétaires qui ont de l'arrérage dans le paiement de leurs taxes municipales?

Et si oui, passé le délai permis par la Municipalité, est-ce que le Conseil municipal autorise le secrétaire-trésorier à amener ces retardataires devant la Cour municipale de Montmagny?

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a déjà avisé à trois reprises par voie écrite les contribuables qui ont des arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT QUE le dernier délai consenti (le 11 mars 2005) est dépassé et que les contribuables visés n'ont pas donné signe de vie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à enclencher les procédures afin d'amener ces retardataires devant la Cour municipale de Montmagny.

SOUMISSIONS POUR UN ÉCHANGEUR D'AIR COMMERCIAL

Des soumissions ont été demandées pour la fourniture et l'installation d'un ventilateur échangeur d'air commercial avec récupérateur de chaleur, d'une capacité de 1 300 CFM, pour la caserne incendie.

Robert Corbin et Fils inc. 6 350,00\$ plus taxes

S.G. Service inc. 7 140,00\$ plus taxes

CONSIDÉRANT QUE la caserne incendie est un lieu où les portes n'ouvrent pas fréquemment de telle sorte que l'humidité n'est jamais évacuée;

CONSIDÉRANT QUE cette problématique rend difficile le séchage des boyaux après une utilisation;

CONSIDÉRANT QU'un système échangeur d'air avec récupérateur de chaleur éliminerait ce problème d'humidité dans la caserne et permettrait d'économiser de l'énergie;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions identiques sur invitation ont été demandées auprès de deux fournisseurs spécialistes dans le domaine;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur François Létourneau

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Robert Corbin et Fils inc.» pour la fourniture et l'installation d'un ventilateur échangeur d'air commercial avec récupérateur de chaleur, d'une capacité de 1 300 CFM, pour la caserne incendie;

QUE le coût de l'achat et de l'installation de l'équipement s'élève à un montant de six mille trois cent cinquante dollars (6 350⁰) plus taxes.

RÉSOLUTIONS POUR DEMANDES D'AUTORISATION

La structure du barrage de l'Aqueduc devra subir des modifications. C'est pourquoi une demande d'autorisation devra être produite à l'Environnement.

Le Conseil municipal doit mandater quelqu'un pour représenter la Municipalité dans ce dossier par voie de résolution.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, pour la représenter dans le dossier de la demande d'autorisation pour la modification de la structure du barrage de l'Aqueduc et pour la demande d'autorisation pour la mise aux normes des installations de production d'eau potable.

Également, il va falloir présenter à l'Environnement une demande de mise aux normes des installations de production d'eau potable.

Le Conseil municipal doit autoriser par voie de résolution le signataire de la demande, en l'occurrence monsieur Michel Tétreault de BPR inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur Michel Tétreault, ingénieur chez BPR Groupe-Conseil, à présenter une demande d'autorisation pour la mise aux normes de ses installations de production d'eau potable.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

Un nouveau compte d'honoraires professionnels est présenté par BPR Groupe-Conseil concernant le projet d'eau potable.

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2005-01-29

93 362,64\$ taxes incluses

Une copie détaillée du compte d'honoraires est remise à chacun des élus. Vous remarquerez que la grosse partie de ce compte est attribuable à la conception des plans et devis.

Le Conseil municipal demande au secrétaire-trésorier de ne pas payer immédiatement ces honoraires de 93 362,64\$ taxes incluses. Ledit compte d'honoraires sera présenté à nouveau à l'occasion d'une prochaine séance.

DONNER UN NOM AU PARC À MORIGEAU

La Société de Conservation du Patrimoine et le comité d'embellissement sont d'accord pour que le parc à Morigeau porte le nom de «Parc Olivier Tremblay».

Si la proposition est acceptée par le Conseil municipal, le comité d'embellissement croit qu'il serait intéressant qu'un panneau d'interprétation soit placé sur le barrage afin de décrire la vie de monsieur Tremblay. D'ailleurs, un panneau était prévu à cet endroit sur les

plans d'aménagement initiaux du parc, en plus de celui existant.

Le comité considère que le choix du nom du Pavillon Pierre-Laurent Bédard qui a fait connaître l'illustre personnage du même nom est un exemple à suivre dans le cas de monsieur Tremblay.

Monsieur Jacques Boulet de la Société de Conservation du Patrimoine a dressé un portrait de monsieur Tremblay afin de mieux nous le faire connaître. Une copie vous est remise.

Le Conseil municipal, avant de prendre une décision, veut rencontrer un représentant de la Société de Conservation du Patrimoine et un représentant du comité d'embellissement afin de bien comprendre leurs arguments.

VARIA

- Fête de la pêche

Depuis 3 ans, la Municipalité tient une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau. Cette activité obtient un très bon succès et les commentaires reçus sont très positifs.

La MRC de Montmagny chemine le dossier et demande si la Municipalité de Saint-François est prête à tenir, en 2005, une autre fin de semaine de pêche.

La contribution financière de la Municipalité pour obtenir l'activité s'élève à 1 000\$.

CONSIDÉRANT QUE la fin de semaine de la pêche connaît un vif succès depuis les tout débuts;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit énormément de commentaires positifs par rapport à cette activité;

CONSIDÉRANT QUE la pêche est une activité conviviale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Létourneau

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour déboursier la somme de mille dollars (1 000\$) pour une fin de semaine de pêche à la rivière Morigeau, en 2005.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à vingt et une heures et cinq minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Sec.-très.



Petites annonces

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731. Laissez un message.

.....

Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.

Blaise, 259-7040

Métal A.N. enr.

Récupération de métaux

Fer, fonte,
cuivre, aluminium,
stainless ect...

Conteneur • Service à domicile

Alain et Nathalie
Propriétaire

Tél.: 259-2802
Cell.: 241-2088

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

Vessie hyperactive

On parle de vessie hyperactive lorsque le détrusor, le gros muscle de la vessie, se contracte de façon involontaire. Cela provoque une envie soudaine et parfois irrésistible d'uriner, même si la vessie n'est pas pleine.

Voici quelques-uns des symptômes typiques de vessie hyperactive:

- **Urgence** : envie impérieuse et soudaine d'uriner, avec peu ou pas de possibilité de retarder la miction.
- **Fréquence** : besoin d'uriner plus de 8 fois en 24 heures.
- **Nycturie** : besoin de se lever pour uriner au moins 2 fois durant la nuit*.
- **Incontinence d'urgence** : perte involontaire d'une quantité importante d'urine.

* L'urgence et la fréquence mictionnelles associées à la vessie hyperactive peuvent être accompagnées ou non d'incontinence urinaire d'urgence.

Solutions thérapeutiques

Il est important de savoir que la vessie hyperactive est un trouble médical qui se traite. Les options thérapeutiques peuvent inclure un traitement comportemental, une modification des habitudes de vie et une physiothérapie tels que les exercices pour les muscles du plancher pelvien (ou périnée), la rééducation vésicale, la rétroaction biologique et les changements alimentaires. En outre, les médicaments sont souvent efficaces pour traiter la vessie hyperactive. Une intervention chirurgicale n'est habituellement pas pratiquée avant d'avoir essayé le traitement comportemental et le traitement médicamenteux. Enfin, une association de divers traitements procurera probablement les meilleurs résultats.

En prenant la décision de consulter votre médecin au sujet de votre problème d'incontinence urinaire, vous franchissez un premier pas important vers l'obtention d'un traitement. Les problèmes d'incontinence urinaire comme la vessie hyperactive sont des troubles très courants, et les médecins soignent des milliers de personnes chaque année aux prises avec ce genre de problème. Votre médecin sera en mesure d'établir si vous avez une vessie hyperactive et de recommander un traitement.

PIERRE MARTIN, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud

MERCREDI, 20 AVRIL 2005
20 HEURES
CENTRE DES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS

Un goûter sera servi à la fin de l'assemblée



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

Conjuguer avoirs et êtres